



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2009  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatrième session

### Ordre du jour de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale

#### Additif

1. À sa 52<sup>e</sup> séance plénière, le 1<sup>er</sup> décembre 2009, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/64/250/Add.1, par. 1 a) et 4 a)], d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatrième session sous le titre I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions) les questions suivantes :

169. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée.

171. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Conseil des présidents de l'Assemblée générale.

2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau [A/64/250/Add.1, par. 3 a)], d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatrième session sous le titre B (Promotion d'une croissance économique soutenue et du développement durable, conformément à ses résolutions en la matière et aux décisions prises lors des récentes conférences des Nations Unies) la question suivante :

170. Université des Nations Unies.

3. Toujours à la même séance, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/64/250/Add.1, par. 5), d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatrième session sous le titre A (Maintien de la paix et de la sécurité internationales) la question suivante, étant entendu qu'elle ne l'examinerait pas jusqu'à nouvel avis :

172. Question de l'île comorienne de Mayotte.

---

